Mission complémentaire 1er degré

Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique

(engagement annuel forfaitaire)

La mission consiste à coordonner et prendre en charge un ou des projets d'innovation pédagogique initiés à l'échelle de l'école : travaux de conception, d'animation ou de coordination des équipes pédagogiques y participant.

Peuvent notamment entrer dans ce cadre :

- les projets du conseil national de la refondation « Notre école, faisons-la ensemble »
- les projets « Classes engagées » du Service national universel
- les projets européens et internationaux